



**HAL**  
open science

## Pratique de l'entretien dit "non-directif"

Sophie Duchesne

► **To cite this version:**

Sophie Duchesne. Pratique de l'entretien dit "non-directif". M. Bachir (dir). Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique, PUF, pp.9-30, 2000, Curapp, 9782130490326. halshs-00841927

**HAL Id: halshs-00841927**

**<https://shs.hal.science/halshs-00841927>**

Submitted on 5 Jul 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## PRATIQUE DE L'ENTRETIEN dit « NON-DIRECTIF »

Sophie Duchesne (CNRS/Cévipof)

Version finale avant travail de l'éditeur et parue dans : *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Myriam Bachir dir., Paris, PUF, 2000, coll. Curapp, p. 9-30

Conformément au projet qui sous-tend la publication de ce livre, ce chapitre sur l'entretien « non-directif » est résolument pratique et descriptif. Laissant de côté les questions d'ordre épistémologique<sup>1</sup>, il vise à rendre compte de ce qui se passe lors d'un entretien de type « non-directif »<sup>2</sup>, en livrant des observations sur le rôle de l'enquêteur. Il s'agit de méthodologie au sens le plus technique du terme.

La méthode d'entretien la plus couramment utilisée en sociologie, l'entretien dit « semi-directif », est réalisé grâce à un ensemble, une « grille » de questions - appelée aussi « guide d'entretien » - que l'enquêteur pose en adaptant plus ou moins, suivant la liberté qui lui a été donnée par le chercheur, leur ordre et leur formulation, et sollicitant un approfondissement variable des réponses à chacune d'elle. L'entretien dit « non-directif » a ceci de caractéristique que l'enquêteur ne pose à la personne qu'il interroge qu'une seule question directe, « la consigne » ; le reste de ses interventions a seulement pour but d'encourager la personne interviewée à enrichir et approfondir sa réponse. Si l'appellation « entretien non-directif » vient de Carl Rogers et du *counseling*<sup>3</sup>, la technique, elle, a été élaborée lors

---

1 Sur les problèmes épistémologiques que soulève le recueil et l'analyse d'entretiens de ce type, je me permets de renvoyer à une publication antérieure : « Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations », *Politix* n°35, troisième trimestre 1996, dossier « questions d'entretien », p.189-206.

2 Les guillemets sont là pour rappeler que l'expression « non-directif » qualifie un idéal de la pratique de l'interviewer, et non une réalité : on considère comme acquis, puisque cela a déjà été largement démontré et commenté, que la non-directivité est un mythe.

3 Cf. Carl R. Rogers : « The Non-Directive Method as a Technique for Social Research », *American Journal of Sociology*, jan.1945.

de l'enquête de la *Western electric*<sup>4</sup> pour pallier au décalge évident entre les questions posées par l'enquête et les intérêts des travailleurs interviewés. L'entretien « non-directif » favorise un déplacement du questionnement, tourné vers le savoir et les questions propres des acteurs sociaux. La principale raison d'être de la méthode est de recueillir, en même temps que les opinions des personnes interrogées, les éléments de contexte, social mais aussi langagiers, nécessaires à la compréhension des dites opinions.<sup>5</sup> Elle consiste à amener la personne interrogée à explorer elle-même le champ d'interrogations ouvert par la « consigne », au lieu d'y être guidée par les questions de l'enquêteur.

Avant de voir, de la façon la plus concrète possible, les différentes phases de l'utilisation de cette méthode d'enquête - choisir les personnes à interroger, prendre contact avec elles, établir la consigne, relancer, conclure l'entretien, préparer le corpus, l'analyser... - rappelons qu'il n'y a pas une conception unifiée de l'entretien « non-directif ». La pratique dont je vais rendre compte dans ce texte, est celle qui m'a été enseignée par Guy Michelat et qu'il a utilisée avec Michel Simon, notamment lors de leurs travaux classiques sur les rapports entre religion et politique<sup>6</sup>. Elle vise à « rendre compte des systèmes de valeurs, de normes, de représentations, de symboles propres à une culture ou une sous-culture

---

<sup>4</sup> Fritz J. Roethlisberger, William J. Dickson and Harold A. Wright : *Management and the Worker*, Harvard University Press, 1947.

<sup>5</sup> Sur l'histoire et les différents courants impliqués dans l'utilisation de l'entretien « non-directif », cf. le livre classique d'Alain Blanchet et al. : *L'entretien dans les sciences sociales: l'écoute, le sens et la parole*, Paris: Dunod, 1985.

<sup>6</sup> Cf. Guy Michelat, Michel Simon : *Classe, religion et comportement politique*, Paris: Presses de la F.N.S.P. et Editions sociales, 1977. Guy Michelat n'a publié qu'un texte, bref, sur la pratique de l'entretien (cf. Guy Michelat : « Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie », in *Revue Française de Sociologie*, vol.XVI, 1975, pp.229-247.). Le présent chapitre s'inspire très largement des conseils qu'il a prodigué, des années durant, dans son séminaire d'initiation à l'entretien non-directif.

## Définir l'échantillon : des critères de représentativité aux personnes interrogées

La méthode non-directive, comme toute méthode scientifique, recourt à des règles de sélection des personnes interrogées destinées à assurer la représentativité de l'échantillon au regard de la population concernée par l'enquête<sup>7</sup>. Mais la notion de représentativité d'un échantillon d'entretiens « non-directifs » est très différente de celle des enquêtes par sondage. Un corpus d'entretiens « non-directifs » comprend le plus souvent une quarantaine d'entretiens. Le nombre d'entretiens effectués dépend théoriquement du degré d'hétérogénéité de la population mère, de la diversité des critères à représenter, même si dans la pratique il dépend étroitement du temps et de l'argent dont on dispose pour la recherche. Mais en fait, l'expérience montre que, passé trente à quarante entretiens, si les personnes interrogées ont été bien choisies, les informations recueillies sont redondantes ou du moins ne mettent plus en cause, fondamentalement, la structure des résultats obtenus.<sup>8</sup>

Or la représentativité d'un échantillon de sondage, qui consiste à reproduire, à l'échelle de l'échantillon, mais dans des proportions identiques, les caractéristiques de la population totale au regard des critères pertinents, n'a de sens que pour les grands nombres. Dans un échantillon qualitatif, c'est l'individu qui est « représentatif », des groupes sociaux auxquels il appartient, de la ou des cultures dans lesquelles il a baigné. Au niveau de l'échantillon, parler de représentativité signifie donc simplement que l'on s'efforce de réunir des personnes présentant

---

<sup>7</sup> C'est d'ailleurs la question que n'ont pas manqué de poser tous ceux à qui j'ai eu l'occasion de présenter les résultats de ma recherche sur les représentations de la citoyenneté : sur quels critères a été défini l'échantillon. Derrière le besoin de s'assurer du respect des règles scientifiques en la matière, on sent aussi se profiler cette « peur de l'objectivation » qu'évoque Pierre Bourdieu dans *La misère du monde* (Paris: Editions du Seuil, coll. Libre examen, 1993, p.912), qui prend ici la forme d'un agacement (pour ne pas dire plus), particulièrement fort chez certains étudiants, à l'idée qu'une quarantaine de personnes permettent de rendre compte des univers de représentation d'une population de plusieurs millions de personnes, dont soi.

<sup>8</sup> Il apparaît qu'on est souvent tenté de multiplier les entretiens, par inquiétude, et aussi parce que le recueil des entretiens est une activité passionnante qu'on se résout difficilement à abandonner.

toutes les caractéristiques pouvant engendrer des différences à l'égard des représentations étudiées, compte non tenu de leur nombre relatif dans la population d'origine. C'est pourquoi Jean-Marie Donégani, Guy Michelat et Michel Simon préfèrent parler de « principe de diversification » de l'échantillon, plutôt que de représentativité<sup>9</sup>. La quarantaine de personnes choisies pour l'enquête seront choisies pour leur diversité, de façon à que soient prises en compte les situations sociales les plus différentes possibles, au sein de la population étudiée. Alors qu'un échantillon de sondage rassemble, idéalement, des individus « moyens » au regard des critères caractéristiques de la population totale, l'analyse qualitative des systèmes de représentation suppose l'étude de personnes aux propriétés sociales très différentes les unes des autres, qui cumulent les attributs d'appartenance à l'un des groupes sociaux constitutifs de la population enquêtée, des personnes dont l'univers social et culturel est sinon fermé, du moins relativement reconnaissable.

Nous ne nous attarderons pas sur les critères de choix de ces univers sociaux à représenter, qui dépendent directement du sujet de l'enquête. Classiquement, on considèrera que l'âge, le sexe, la position sociale, l'appartenance religieuse, éventuellement l'origine géographique, constitue des critères évidents de distinction des modalités d'appartenance à des univers culturels différents. A cela s'ajouteront par exemple, pour des enquêtes portant sur les représentations politique, des critères d'appartenance à des environnements idéologiques différents. Quoiqu'il en soit, le nombre de critères pertinents est tel que chaque « cas », chaque type social susceptible de correspondre à un modèle culturel spécifique, ne saurait être appréhendé qu'à travers une ou deux personnes.

Avant d'évoquer la traduction, en termes de personnes concrètes, de l'échantillon théorique, il faut souligner un dernier point : il est des populations pour lesquelles l'entretien « non-directif » est particulièrement mal adapté.

---

<sup>9</sup>. J.M.Donégani, G.Michelat, M.Simon: *Représentations du champ social, attitudes politiques et changements socio-économiques*, rapport multigr., Institut de sociologie de l'Université des Sciences et Techniques de Lille et CEVIPOF.

Contrairement à ce qu'une connaissance trop superficielle de la méthode pourrait laisser croire, les personnes les plus difficiles à entraîner dans ce type d'entretien sont celles qui appartiennent aux classes intellectuelles supérieures. Le « succès » de ce type d'entretien repose sur la nature de la confiance qui s'établit entre l'enquêteur et l'enquêté, sur le fait que l'enquêté en viennent peu à peu à « oublier » l'enquêteur et accepte, de façon plus ou moins consciente, d'entrer dans une interrogation à haute voix dont elle ne maîtrise pas, ex ante en tous cas, les termes, dont elle ne connaît pas l'issue. Les personnes qui disposent d'une maîtrise trop forte de la parole, qui sont, socialement, voire professionnellement, habituées, à parler en public, à faire des discours, à convaincre, à exposer, ont d'autant plus de difficulté à se défaire de l'habitude de s'adresser à quelqu'un et supportent particulièrement mal l'incertitude dans lesquelles la plonge le processus d'introspection demandé par l'enquêteur. Attendant de l'enquêteur qu'il fasse la preuve de sa capacité à poser « les bonnes questions », elles s'énervent de son absence de pugnacité et ne se résolvent pas à abandonner la structuration préalable, marque de leur habileté d'orateur, de pédagogue, de leur point de vue. Pour « s'imposer aux imposants »<sup>10</sup>, la méthode « non-directive » est absolument contre-productive !

Une fois déterminés les critères théoriques constitutifs de l'échantillon, il reste à trouver les individus qui leur correspondent. C'est un problème qui peut sembler d'un faible intérêt théorique; mais en pratique, c'est l'une des opérations de recherche les plus délicates, pour les étudiants bien sûr, mais aussi pour les chercheurs « confirmés » !

Théoriquement, la question ne se pose pas. Ayant défini les critères de sélection des personnes qu'il souhaite interroger, le chercheur observe son terrain

---

<sup>10</sup> Pour reprendre le titre de l'article d'Hélène Chamboredon, Fabienne Pavis, Muriel Surdez et Laurent Willemez paru dans *Genèses* en juin 1994. En ce sens, la réfutation par Jean-Baptiste Legavre du « non-directif » au nom d'entretiens recueillis auprès de conseillers en communication politique ne me semble pas vraiment convaincante (cf. « La 'neutralité' dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence » in . *Politix* n°35, troisième trimestre 1996, dossier « questions d'entretien », p.207-225.)

(socialement et géographiquement, s'entend), le découpe en zones d'habitations ou d'activité contrastées et va dans chacune d'elles, muni de son magnétophone, sonner aux portes jusqu'à ce qu'il ait trouvé les bonnes volontés qu'il lui faut. Dans la pratique, le porte à porte pose de sérieux problèmes : prier quelqu'un de bien vouloir se prêter à un entretien « non-directif », ça n'est pas la même chose que lui demander de répondre à un questionnaire. Il faut qu'il accepte d'y consacrer au moins deux heures, à un moment où il ne sera pas dérangé, dans un endroit calme (chez lui, le plus souvent). Le taux de refus s'élève en proportion des exigences de l'enquêteur. Les difficultés de la pratique n'invalideraient pas la méthode si elles ne finissaient pas par apparaître insurmontables à l'enquêteur débutant, qui, maîtrisant mal la technique, multiplie les refus et finit par se décourager.

De plus, le porte-à-porte a d'autres inconvénients. Vue la difficulté de rendre compte, par une trentaine d'individus seulement, de la diversité d'une population étudiée, comment espérer que le hasard nous aiguillera directement sur ceux qu'on cherche? Lorsqu'un enquêteur présente un questionnaire, il commence généralement par poser des questions de type socio-démographiques visant à vérifier que la personne qui va répondre « rentre dans ses quotas ». Dans le cas du « non-directif », cette façon de procéder pose problème, dans la mesure où il serait tout à fait maladroit d'entrer en contact avec quelqu'un que l'on souhaiterait interroger sur le mode « non-directif » en le soumettant à un jeu de questions serrées. L'entretien est une interaction qui, comme telle, est structurée dès la prise de contact. Ceci est vrai pour tous les types d'entretiens, mais plus encore pour le « non-directif ». Parce que les règles qui régissent l'échange entre l'interviewer et l'interviewée sont, dans ce type d'entretien, assez différentes de celles qui ordonnent les modalités courantes de la conversation, les premiers moments de face-à-face entre l'enquêteur et la personne interrogée contribuent de façon d'autant plus importante à fixer les règles du jeu de leur échange.

L'entretien « non-directif » diffère formellement d'une conversation en ce que l'enquêteur ne pose pas de question - hormis la consigne de départ - et s'abstient de

commenter ce que dit l'enquêté. Cette pratique a de quoi déconcerter. Elle n'est acceptable que si elle est installée dès les premiers instants de la rencontre entre l'enquêteur et l'enquêté. Si l'enquêteur pose de nombreuses questions avant l'entretien pour s'arrêter brutalement dès qu'il a branché le magnétophone, la personne ne pourra manquer de s'interroger sur son silence, détournant son attention de la réflexion qui lui est proposée pour la fixer sur le comportement de son interlocuteur.<sup>11</sup> Mais si alors l'on s'en tient aux informations (sexe, âge approximatif, type de logement comme indicateur d'un certain niveau de revenu) accessibles de visu, on risque de devoir réaliser un nombre très important d'entretiens avant d'avoir atteint les profils que l'on souhaite représenter.

L'autre solution consiste à interroger des gens que l'on choisit « par relations », parmi les fréquentations des gens que l'on connaît. L'idéal est d'obtenir d'amis ou de connaissances qu'il vous ouvrent - littéralement - leur carnet d'adresses et vous décrivent de façon succincte les personnes qui y figurent et auxquelles ils veulent bien vous adresser. Les indications qui vous sont fournies vous permettent en partie<sup>12</sup> d'évaluer si ces personnes correspondent aux profils recherchés. Il y a là deux règles, éthiques et techniques, à ne pas transgresser : ne pas interroger quelqu'un que l'on connaît directement, ou que l'on sera sans doute amené à fréquenter par la suite, de façon à pouvoir garantir la confidentialité des propos tenus et permettre à la personne interrogée de parler pour elle-même ; et ne pas contacter des gens qui seraient dans l'obligation de se soumettre à l'entretien,

---

11 Pour éviter cela, certains de ceux qui pratiquent le « non-directif », comme Daniel Legras, estiment préférable de prévenir l'enquêté des modalités de l'entretien. (Cf. Daniel LEGRAS: "Quelques contributions à la méthodologie de l'entretien non-directif d'enquête", in *Bulletin du C.E.R.P.*, vol.XX, n°2, 1971, pp.131-141). Le risque, me semble-t-il, est d'attirer l'attention de la personne interrogée vers les règles de l'échange, qui pourraient bien d'ailleurs lui apparaître comme une performance à accomplir, et de les détourner de l'objet sur lequel on veut la consulter. Aussi je préfère pour ma part « l'installer » progressivement dans cette relation inhabituelle en encourageant l'approfondissement réflexif et la laisser prendre elle-même conscience du rôle joué par l'enquêteur.

12 En partie seulement, dans la mesure où il y a souvent des différences importantes entre le portrait qui est fait de quelqu'un par l'informateur et ce que la personne interrogée livre sur elle-même au cours de l'entretien.



de par la nature de la relation qu'elle entretienne avec celui qui vous a mis en contact avec elle.

Bien sûr, tout le monde a, dans ses relations, un fort degré d'homogénéité sociale. Il faut donc prendre soin choisir parmi ses propres fréquentations les personnes les plus différentes, dont on retient les relations les plus diverses. Puis le mieux est de travailler sur le mode « boule de neige », profitant de la fin des entretiens, au moment où la confiance avec la personne interrogée est la plus forte, pour demander si elle-même n'a pas dans ses relations des gens qui accepteraient de se faire interviewer. Le résultat de ce mode de sélection des personnes interviewées peut être présenté sous forme graphique, de façon à rendre visible, plus d'ailleurs qu'à vérifier, l'hétérogénéité du groupe ainsi constitué.

Si on procède par carnet d'adresses, il faut pourtant contacter soi-même les personnes concernées, en évitant que celui qui vous recommande n'intervienne. La personne qui nous sert d'introducteur risque en effet de présenter l'enquête dans des termes dont on n'a n'avez pas idée et qui contribueraient à structurer le début au moins de l'entretien sans que nous ayons les moyens de le comprendre. De plus, elle serait, en nous présentant, nécessairement conduite à parler de nous, à nous identifier et nous conférer une épaisseur, une consistance qui va à l'encontre de ce que nous allons essayer de construire au cours de l'entretien. Soi-même, lors de la prise de contact, on doit faire en sorte d'en dire le moins possible<sup>13</sup>. Là encore, inutile de donner au futur interviewé des éléments qui le conduiraient à anticiper sur l'entretien et à structurer par avance ce qu'il aura à dire. A titre d'exemple, pour la recherche sur les représentations de la citoyenneté, j'ai toujours tâché d'éviter de me présenter comme venant de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (ou

---

<sup>13</sup> Il faut néanmoins préciser clairement qu'il ne s'agit pas d'une enquête par questionnaire, mais bien d'un entretien, d'une « conversation » qu'on souhaiterait avoir sur un sujet très général. Car la visibilité des sondages comme mode de recueil des opinions est telle, aujourd'hui, que les gens qui acceptent de prendre part à une enquête s'attendent à ce type de pratique. C'est particulièrement gênant en « non-directif », puisqu'il faut justement conduire la personne interrogée à se passer des questions de l'enquêteur pour formuler les siennes propres.

de Sciences Po) car je craignais les personnes interrogées n'en déduisent que je m'intéresse à la politique, et n'orientent leur réflexion dans ce sens.

Lors du contact avec un interviewé potentiel, il faut rester très vague sur le sujet de l'entretien, annoncer qu'il s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur, par exemple, « ce que les gens pensent de la société ». De fait, il est intéressant, et souvent surprenant, de constater à quel point les personnes que l'on contacte pour un entretien posent peu de questions à propos du sujet. Elle s'inquiètent essentiellement de savoir pourquoi c'est à elles qu'un s'adresse, et si elles vont être capable de répondre aux questions<sup>14</sup>. Pour peu qu'on y prête attention, on se trouve beaucoup moins sollicité pour donner des détails sur ce que sera l'entretien que pour rassurer. On insiste sur le fait qu'on ne cherche pas l'opinion d'un spécialiste, mais qu'on voudrait savoir ce que des gens différents, des gens ordinaires, « comme vous, comme moi », pensent. L'important ensuite est d'obtenir un rendez-vous dans un endroit calme, permettant l'enregistrement, et à un moment où la personne contactée sera suffisamment disponible<sup>15</sup>. Il faut obtenir au moins une heure pour l'entretien, mais sans trop insister, car l'idée d'une entretien très long vient nourrir une inquiétude supplémentaire sur le fait d'être capable de « tenir la distance ». Quant à l'enregistrement, il n'est pas nécessaire d'en parler à l'avance, sauf si le lieu de rencontre proposée est trop bruyant. Un entretien « non-directif » doit absolument être enregistré, sous peine, pour le chercheur, de n'en retenir que ce qu'il sait déjà.

### Le déroulement de l'entretien

Dans leur précieux « Guide de l'enquête de terrain », Stéphane Beaud et Florence Weber distinguent deux types d'entretiens : les entretiens « ethnographiques », recueillis auprès d'une population caractérisée par un degré

---

14

15. Certaines situations sont à éviter, si possible, comme les rendez-vous sur le lieu de travail, dans un lieu public ou autour d'un repas. Enfin mieux vaut ne pas enchaîner plusieurs entretiens dans la même journée, l'enquêteur ayant besoin, lui aussi, de toute sa concentration.

élevé d'interconnaissance, qui ont notamment pour caractéristique le fait que l'enquêteur, le chercheur, est connu, si ce n'est personnellement, du moins pour la réputation qu'il a acquise au cours de l'enquête ; les autres entretiens « faits de manière ponctuelle et non reliés entre eux par un contexte commun »<sup>16</sup>, et qui se caractérisent par l'anonymat de l'interaction d'enquête. De fait, l'interaction qui se noue ou se joue en entretien « non-directif » est d'une nature très particulière, à tout le moins extra-ordinaire. L'échange, réel, dense<sup>17</sup> - car échange il y a, l'enquêteur n'est pas seulement pour enregistrer ce qui est dit, mais pour faciliter, on peut même dire pour rendre possible une exploration qui n'aurait pas lieu sans lui - diffère des interactions sociales habituelles en ce qu'il porte, ou devrait exclusivement porter<sup>18</sup>, sur ce que pense la personne interrogée du thème qui lui est soumis par la consigne, sur les idées, les souvenirs, émotions qu'il lui suggère. Comme cet échange est d'une nature inhabituelle, il ne peut se produire que si l'interviewer le rend possible, le « construit » au prix d'une très forte maîtrise de la relation qui se noue avec l'interviewée.<sup>19</sup>

---

<sup>16</sup> Stéphane Beaud, Florence Weber, Guide de l'enquête de terrain, Paris, Edition La Découverte, 1998, p.252. Stéphane Beaud et Florence Weber présentent d'ailleurs ce deuxième type d'entretien de manière critique, pour illustrer ce qu'il ne faut pas faire. Je regrette d'autant plus ce point de vue négatif que je trouve les conseils qu'ils donnent aux étudiants tout à fait pertinents - pour une enquête ethnographique. (Peut-être faut-il témoigner du fait que j'ai aussi pratiqué l'enquête ethnographique, sur différents « terrains », d'abord dans deux crèches et deux maternelles de la région parisienne, dans un enquête sur l'apprentissage de la politesse, et actuellement, dans deux centres de distribution des Restaurants du Cœur, à Paris). L'enquête ethnographique est sans nul doute beaucoup plus satisfaisante pour le chercheur, qui se voit justement conférer une existence, au yeux des personnes que lesquelles il enquête, bien rassurante. Il n'empêche que l'on peut pratiquer d'autres formes d'enquête qualitative, lorsque le sujet s'y prête, que l'absence de contexte commun au corpus ne signifie pas que l'on ne dispose pas du contexte propre à chaque entretien, pas plus que l'anonymat de l'enquêteur n'empêche de placer relation interviewer/interviewé au cœur de l'analyse de l'entretien.

<sup>17</sup> Tout ce qu'écrivent S.Beaud et F.Weber sur l'intensité de la conduite d'un entretien ethnographique est tout aussi vrai pour un entretien « non-directif » : l'écoute et la tension vers une compréhension profonde de ce que la personne interrogée dit et tait en « non-directif » impliquent un effort aussi intense que les interprétations « à chaud » qui sous-tendent l'orientation de l'entretien ethnographique.

<sup>18</sup> Comme tous les textes de méthode, celui-ci suppose que l'on traite d'entretiens réussis. Faut-il écrire une fois encore qu'il n'y a pas d'entretiens parfaits ?

<sup>19</sup> Cette association entre « non-directif » et « laisser-faire », qui nourrit l'essentiel des critiques contre cette méthode, est très difficile à dissiper auprès de ceux qui n'ont jamais pratiqué ce type d'entretien. Elle disparaît par contre très vite chez les étudiants qui s'initient.

C'est pourquoi le moment qui précède directement l'entretien, qui se déroule le plus souvent chez la personne avec qui l'entretien va avoir lieu, est si délicat. Il importe de ne pas prolonger les salutations polies et la conversation « informelle » qui entourent l'installation car ils obéissent à des règles de présentation de soi, de bienséance, d'échange de points de vue avec lesquelles il va ensuite falloir rompre. Pour autant, on ne peut pas toujours, sans paraître rustre, sans obérer l'établissement d'une relation de confiance avec le futur interviewé, refuser la tasse de café qui vous est offert. Il faut donc à la fois maîtriser le sujet de la conversation, de façon à ne pas à prendre position d'une façon qui identifierai trop clairement l'enquêteur aux yeux du futur interviewé, et intervenir suffisamment pour ne pas paraître ni énigmatique, ni antipathique (trop « fier ») à ses yeux. Dans tous les cas, ne pas oublier de noter, en sortant, en même temps que la description des lieux, et tous les éléments qui permettent d'affiner la connaissance des propriétés sociales de l'enquêté, tout ce dont on se souvient de ce qui a été dit au cours de ces premiers instants de la rencontre : ce sera nécessaire pour comprendre le début de l'entretien, pour reconstituer l'image que la personne interrogée a pu se faire de l'enquêteur.

Les différents éléments de la "technique" de l'entretien non-directif n'ont d'autre but que d'aider l'enquêteur à accompagner, et non à guider, la réflexion de celui qu'il interroge sur le sujet qu'il lui propose. Il importe donc avant tout de laisser à la personne interrogée le temps de réfléchir. Les silences, qui caractérisent l'entretien non-directif non seulement par rapport à d'autres techniques d'enquête, mais aussi par rapport à la plupart des interactions courantes, sont donc bien un élément déterminant. Il existe plusieurs sortes de silence: vide, plein, tendu<sup>20</sup>. L'enquêteur doit apprendre à les supporter et à les identifier, afin d'être en mesure, dans certains cas, de les encourager.

---

<sup>20</sup>. Cf. D.LEGRAS: "Quelques contributions à la méthodologie de l'entretien non-directif d'enquête", op.cit., pp.139-140.

Quand l'enquêteur est amené à intervenir, soit parce qu'il est directement interpellé par la personne qu'il interroge, soit parce qu'il est en présence d'un silence vide ou tendu dont la prolongation risque de susciter de l'inquiétude, il s'efforce de "réfléchir" ce qui lui a été dit, en déformant le moins possible. On parle alors de "relance". On décrit souvent le rôle de l'enquêteur non-directif par analogie: il est miroir, présentant à l'autre une image fidèle de ce qui vient d'être dit, pour lui permettre de commenter, infirmer, confirmer, argumenter, ou simplement reprendre au point où il en était. C'est pourquoi il importe non seulement que l'enquêteur relance "bien", et donc ne profite pas de la relance pour orienter, en déformant les propos, la réflexion de la personne qu'il interroge; mais il est absolument nécessaire qu'il s'efface, qu'il atténue sa personnalité, afin de donner à la personne interrogée le moins d'éléments lui permettant d'anticiper sur ses attentes ou ses intérêts<sup>21</sup>.

Si l'enquêteur remplit bien son rôle, il n'est pas rare que la personne interrogée se forge de lui une image qui le rend beaucoup plus proche d'elle qu'il n'est en réalité. Lorsqu'on procède par relations, on doit affronter aussi le fait que la personnalité de celui qui vous a mis en contact déteint sur vous. Il faudrait donc non seulement arriver à se neutraliser, mais faire oublier en même temps la personnalité de celui qui a servi d'introducteur. Cela n'est jamais facile a priori, c'est un processus qui s'effectue en cours d'entretien, au fur et à mesure que la personne interrogée s'enfonce dans le sujet, approfondit sa réflexion et en vient à moins s'interroger sur celui qu'elle a en face, puisqu'elle perçoit surtout de lui un intérêt soutenu, qu'elle réalise qu'il n'a qu'une attente: comprendre ce qu'elle veut lui exprimer.

Formellement, la technique du non-directif repose sur deux éléments: la consigne et la relance.

---

<sup>21</sup>. C'est pourquoi on ne peut pas faire d'entretien non-directif avec quelqu'un qui vous connaît, vous et ce qui vous intéresse.

a/ la consigne:

*"Ce que l'on désigne comme "consigne" d'entretien a un effet inducteur sur la logique de X [qui désigne la personne interrogée], et par là même décide, avant même que ce dernier ait commencé à parler, de la valeur du matériel recueilli, de sa pertinence par rapport à l'objectif de l'investigation."*<sup>22</sup>

Michel SIMONOT insiste avec raison sur l'importance de la consigne. C'est la phrase, la question en fait, qui introduit l'entretien et par laquelle le chercheur définit les contours du thème qu'il porte à la réflexion de la personne interrogée. C'est là que doit se limiter sa directivité. Il importe donc que chaque terme en soit soigneusement pesé. Elle doit contenir les mots-clefs du sujet, choisis en fonction de leur pouvoir d'évocation; elle doit cadrer le récit tout en ouvrant à la réflexion; elle doit renvoyer précisément à l'activité que l'on attend de la personne concernée.

Quelle qu'en soit la formulation, la consigne est une question. Elle exprime la demande du chercheur à l'égard de la personne interrogée. Elle commence généralement par une formule du type: "que pensez-vous de...", "qu'évoque pour vous...", "que représente pour vous...", etc. Sous l'influence de Guy MICHELAT, j'ai choisi de faire débiter la mienne de la façon suivante: "Est-ce que vous voulez bien qu'on parle de...". Cette formulation a l'avantage d'ouvrir un dialogue, dont j'ai essayé de montrer qu'il n'est pas factice, même s'il se déroule sur des bases et selon une procédure inhabituelles. Elle évite de placer la personne interrogée seule face à ses pensées<sup>23</sup>. En même temps, on insiste sur la demande précise de l'enquêteur: il vient chercher ce que le thème de l'interrogation représente pour la personne interrogée, et pour elle seule; et donc ni pour lui-même, ni pour un public

---

22. Michel SIMONOT: "Entretien non-directif, entretien non-préstructuré: pour une validation méthodologique et une formalisation pédagogique", op.cit., p.163.

23. Cette formule a un inconvénient cependant, elle suscite des réactions du type: "oui, je veux bien. (silence)". Mais si on ne réagit pas, qu'on se contente de laisser percevoir une attente bienveillante, la personne interrogée enchaîne généralement par une remarque du type: "Ah! c'est à moi de commencer." Ce qui est d'ailleurs une bonne façon d'installer la règle du jeu, de laisser entendre qu'il n'y aura pas de question plus précise.

imaginaire.<sup>24</sup> Il s'agit également d'éviter le plus possible les développements sur "ce que les gens pensent généralement".

J'ai d'ailleurs été amenée à renforcer ma consigne sur ce point. Dans la petite "préenquête" à laquelle je me suis livrée, j'utilisais comme consigne: "est-ce que vous voulez bien qu'on parle de ce que c'est pour vous qu'être un(e) citoyen(ne)?" . Mais j'obtenais de nombreux développements sur "ce que les gens en général pensent d'un citoyen". Pour les limiter, j'ai modifié ma consigne ainsi: "Est-ce que vous voulez bien qu'on parle de ce que c'est pour vous qu'être un(e) citoyen(ne), c'est-à-dire de tout ce que représente pour **vous** le fait que vous soyez **vous** un(e) citoyen(ne)?" . J'ai donc beaucoup insisté sur l'aspect personnel, pour bien indiquer que ce qui m'intéresse, c'est la façon dont chacun vit sa propre citoyenneté. En même temps, j'ai préféré éviter le mot "citoyenneté", quitte à utiliser deux fois le mot "citoyen", dont j'ai déjà indiqué qu'il paraît avoir un plus grand pouvoir d'évocation, tout en étant plus concret, plus personnel. La notion de citoyenneté tendait à entraîner mes interlocuteurs vers des discours plus généralisants, moins directement liés à leur expérience.

Ma consigne est longue. C'est un avantage dans la mesure où c'est l'enquêteur qui, en prononçant la consigne, donne le rythme de l'entretien. Plus la consigne est longue, plus il peut en jouer, couper avec la conversation précédente pour bien montrer qu'on a changé d'interaction. Il détache les mots, baisse la voix, choisit un ton propice à la réflexion qui concourt à l'introduction, à la mise en scène de l'entretien.

---

<sup>24</sup>. Hélène BEZILLE montre, dans son article: "Les interviewés parlent", comment la situation d'entretien produite par la méthode non-directive place les interviewés dans une position intermédiaire entre le discours public, du type témoignage, induit par l'anonymat de l'enquêteur et le magnétophone, et le discours intimiste, favorisé par le face-à-face et les attentes de l'enquêteur. C'est dans l'attitude de celui-ci, ses réactions, ses relances, que l'interviewé cherche sans cesse à se faire indiquer le genre de discours attendu. Mais l'image que l'interviewé se fait de lui - identification à quelqu'un de proche ou étrangeté - qui échappe très largement à l'enquêteur, intervient directement dans ce processus. (in: **L'entretien dans les sciences sociales**, Alain BLANCHET et al., op.cit., pp.117-146)

La personne interrogée prend alors la parole et, généralement, "répond", c'est à dire qu'elle avance une série d'idées, de propositions, plus ou moins développées, avec plus ou moins d'assurance. Cette séquence connaît des durées variables, mais elle se conclut le plus souvent<sup>25</sup> par un appel du genre: "là, je crois bien que j'ai fait le tour de la question. En tous cas, je ne vois rien d'autre, je n'ai plus rien à dire". S'ensuit un regard interrogateur adressé à l'enquêteur, qui semble signifier qu'on attend la question suivante.

Avant de relancer, l'enquêteur vérifie toujours qu'une intervention verbale est nécessaire: il prend le temps d'évaluer si la personne interrogée n'a vraiment plus rien à dire, ou si elle a plutôt du mal à exprimer une idée qu'elle a en tête. D'autant que ce type de phrase ("je n'ai rien à ajouter") peut n'être qu'une façon de vérifier, pour la personne qui parle, que ce qu'elle dit intéresse son interlocuteur. Si celui-ci se précipite pour relancer, elle pourra interpréter sa hâte comme le signe qu'il attendait seulement l'occasion d'intervenir, n'étant pas satisfait de ce qu'il entend.

Il y a, entre l'enquêteur et l'enquêté, toute une communication non verbale, à base de regards, de soupirs, de gestes, qui concourt au moins autant que les interventions de l'enquêteur à faciliter la réflexion de la personne qu'il interroge. En général, l'enquêteur prend des notes, moins pour suppléer à une défaillance de son magnétophone que pour se donner les moyens de bien "relancer" quand nécessaire, et pour se donner une contenance en cours d'entretien. S'il ne fait rien, il ne pourra que fixer la personne qui parle, au risque d'exercer sur elle une pression désagréable, ou de détourner les yeux et regarder ailleurs, feignant cette fois le désintérêt. Prendre des notes lui permet d'atténuer sa présence en "s'occupant", laissant ainsi à la personne interrogée plus d'espace pour se préoccuper d'elle-même. Lorsque le silence se fait, il finit d'écrire puis adresse à son interlocuteur des

---

<sup>25</sup>. C'est le cas le plus fréquent. Il y a bien sûr toujours des cas exceptionnels, soit de personnes qui n'arrivent pas à "démarrer", disent seulement ne trouver rien à dire, soit au contraire des personnes qui ne s'arrêtent pas, entrent directement dans le processus et poursuivent pratiquement sans rien attendre de l'enquêteur que son attention pendant une heure, deux heures, voire plus.



regards d'encouragement. Eventuellement, il consulte discrètement ses notes pour préparer une relance éventuelle, montrant que lui aussi s'interroge sur ce qu'on vient de dire, mais que rien ne presse. C'est seulement si le silence se prolonge et que la personne interrogée commence à manifester une forme d'étonnement, voire d'impatience, que l'enquêteur intervient<sup>26</sup>.

b/ Les relances.

On distingue différents types de relance, correspondant en partie à différentes "qualités" de silence. En règle absolue - qui n'est appliquée, vraisemblablement, qu'en psychologie expérimentale<sup>27</sup> -, l'enquêteur doit se contenter de reprendre les derniers mots prononcés par le "sujet". Mais ceci a toute chance d'inquiéter, de perturber la personne interrogée. Cela n'a donc de sens que s'il s'agit d'étudier ses réactions; il y a tout à parier, par contre, que cela gêne sa réflexion sur le fond. C'est donc de peu d'intérêt pour le sociologue qui s'intéresse au contenu du discours qu'il recueille, et pas seulement à la façon dont il est émis.

La reprise mot-à-mot peut pourtant être utilisée dans un cas précis: lorsque l'enquêteur sent que la personne interrogée voudrait dire quelque chose sans y parvenir, parce que son idée est difficile à exprimer, parce qu'elle rencontre un blocage, ou encore parce qu'elle se demande si cela a un intérêt, si elle est bien toujours "dans le sujet" (et si cela intéresse l'enquêteur. Tout cela n'étant pas

---

<sup>26</sup>. La longueur absolue d'un silence a peu de signification. Le silence "anormal" ou ressenti comme tel, donc qui dérange, inquiète, varie d'un individu à l'autre. Cela dépend aussi de moment de l'entretien où on se situe. En règle générale, les deux protagonistes s'habituent peu à peu au silence, qui apparaît de plus en plus comme une aide à la réflexion et de moins en moins comme l'indice d'une incapacité à poursuivre.

<sup>27</sup>. C'est sans doute cette "version" de l'entretien non-directif à laquelle pense BOURDIEU, mais elle n'est pratiquement pas appliquée en sociologie. Alain BLANCHET distingue ainsi, dans sa présentation des pratiques de l'E.N.D., 15 types de relances, allant de la simple réitération à la prise de position de l'enquêteur, en passant par les demandes explicites d'approfondissement ou d'extension de la réflexion à un thème nouveau. Mais sa définition de l'entretien non-directif est très extensive, puisqu'elle inclut les entretiens "semi-directifs", utilisant une grille de questions. Il reste que, bien souvent, des reformulations qui se veulent "neutres" se transforment en véritables questions. A l'analyste alors d'en tirer les conséquences. (cf. "Les règles du jeu dans l'entretien", in: **L'entretien dans les sciences sociales**, op.cit., pp.81-116).

exclusif). On assiste alors à ce que Daniel LEGRAS qualifie de silence "tendu"<sup>28</sup>. En reprenant les derniers mots, l'enquêteur confirme son intérêt à son interlocuteur et l'encourage à poursuivre. Mais si ça ne "marche pas", autrement dit, si la personne interrogée reste plongée dans le silence, il me paraît maladroit que l'enquêteur réitère sa relance de la même façon. Soit parce qu'il accentuerait le malaise de quelqu'un qui justement se bloque, soit parce qu'il l'inciterait par trop à poursuivre dans une direction, à lui faire entendre que c'est "vraiment ça" qu'il attend.

Il a plutôt intérêt, alors, à procéder à une reformulation. Cela consiste à reprendre la dernière partie du discours, la dernière séquence de propositions qui lui semblent aller de pair, et à la renvoyer, la reformuler, de la façon la plus fidèle possible, avec les mots utilisés par le locuteur. Celui-ci a alors la possibilité de reprendre quand même sa dernière idée en s'appuyant sur la formulation de l'enquêteur - qu'il la reprenne ou qu'il s'y oppose, ce qui est souvent le cas puisqu'il s'agit en fait de ses propres mots, qui ne lui ont pas permis d'aboutir à ce qu'il souhaitait. Le fait qu'il soient prononcés par un autre peut l'aider à trouver une expression plus juste de ce qu'il voulait dire, qui lui permette de poursuivre -, ou de repartir sur une autre idée formulée un peu plus tôt. La reformulation proposée par l'enquêteur joue le même rôle que les notes qui aident un orateur à ne pas perdre le fil après une digression. Elle s'utilise surtout dans les cas de silence vide, où il ne sert à rien de relancer la personne interrogée sur sa dernière phrase puisqu'elle manifeste clairement qu'elle l'a menée dans une impasse. La reformulation est l'exercice sur lequel il est le plus facile, sur le papier, de prendre l'enquêteur en défaut. On peut souvent discuter la pertinence d'une relance, le choix des mots, des propositions. En relisant ses propres entretiens, on aimerait souvent avoir formulé les choses autrement. Mais comme le dit Daniel LEGRAS:

---

28. D.LEGRAS: "Quelques contributions à la méthodologie de l'entretien non-directif d'enquête", op.cit., p.139.

*" (...) la dynamique créée par l'intérêt authentique au sujet pour ce qu'il dit, pense et ressent permet(ant) la plupart du temps de rétablir la situation. Tant nous paraît juste de considérer la non-directivité et l'empathie non comme des idées ou des actes de foi, mais comme des attitudes visibles et s'exprimant à tout instant de l'entretien, le ton de l'enquêteur étant peut-être parfois plus important que la pertinence de ses mots."*<sup>29</sup>.

Reste le silence plein, pendant lequel la personne interrogée réfléchit. L'enquêteur doit bien évidemment s'abstenir de toute manifestation, sauf pour assurer à la personne interrogée qu'elle dispose du temps qu'elle voudra.

La conclusion de l'entretien devrait normalement revenir à la personne interrogée, puisque c'est l'enquêteur qui est demandeur. La dynamique de l'entretien rend cette règle difficile à appliquer.

La plupart des entretiens non-directifs se déroulent en spirale. Echappent à cette règle ceux qu'on réalise auprès de personnes culturellement "trop bien armées", ou qui ont des raisons de refuser la démarche d'introspection que leur suggère l'enquêteur<sup>30</sup>. Dans ces cas-là, l'entretien est préstructuré, mais ce n'est le fait ni du chercheur, ni de l'enquêteur; c'est le fait de la personne interrogée qui déroule au cours de l'entretien un discours déjà rodé, dont elle maîtrise apparemment toutes les ficelles. C'est le cas de l'intellectuel, dont on dira qu'il "fait un cours", ou du militant politique qui exposera dans le détail la doctrine de son parti. Pour ceux-là, l'entretien non-directif est une technique inadaptée car elle ne permet pas à l'enquêteur de mettre en cause le discours qui lui est soumis, afin de pousser la personne interrogée à mettre en cause la cohérence de ce qu'elle propose.

Dans les autres cas, l'entretien non-directif engendre une sorte d'approfondissement circulaire des propositions émises par la personne interrogée. On l'a vu, celle-ci, dans un premier temps, commence par évoquer les idées qui lui viennent en tête à l'énoncé de la consigne. Lorsqu'elle s'arrête, l'enquêteur

---

<sup>29</sup>. D.LEGRAS: "Quelques contributions à la méthodologie de l'entretien non-directif d'enquête", op.cit., p.138.

<sup>30</sup>. Et je ne parle pas ici des entretiens "ratés", qui prennent fin très rapidement.

reformule ce qu'elle vient de dire. Elle choisit alors, dans ce que lui renvoie l'enquêteur, certaines idées qu'elle approfondit, dévoilant plus précisément les liens entre les différentes propositions. Son interlocuteur est parfois amené à l'encourager, et à chaque relance, elle poursuit volontiers. Puis vient le moment où elle estime à nouveau n'avoir vraiment plus rien à ajouter. Pour elle, en l'absence d'autres questions, l'entretien devrait finir ici. Si l'enquêteur insiste et procède à une nouvelle reformulation, la plupart du temps, elle<sup>31</sup> repart et entame un autre niveau d'approfondissement dans lequel elle "visite" à nouveau la plupart des idées qu'elle a déjà évoquées, mais de façon de plus en plus précise, avec de plus en plus d'implications affectives.

Avec un bon enquêteur, ce processus peut se répéter, si ce n'est indéfiniment, du moins suffisamment pour que, le temps passant, on soit cependant obligé de mettre un terme à l'entretien. La conclusion est alors décidée d'un commun accord. A moins qu'à un moment, l'entretien ne piétine vraiment et que, malgré les reformulations de l'enquêteur, la personne interrogée indique qu'elle souhaite en finir.

L'enquêteur lui demande alors de remplir la fiche rassemblant les données socio-démographiques et autres informations nécessaires à l'analyse. Il s'efforce d'obtenir ses commentaires aux différentes rubriques et les enregistre.

Une fois le magnétophone éteint, il n'est pas rare que la personne interrogée ajoute des choses, soit qu'il lui vienne subitement une idée à laquelle elle n'a pas pensé, et dont on prendra note, soit plutôt qu'elle commente un point qu'elle n'a pas voulu voir enregistrer. C'est son droit. De son côté, rien n'interdit alors au chercheur de poser des questions directes sur un point qui l'a étonné, ou qu'il

---

<sup>31</sup>. J'espère qu'on verra bien que le procédé qui consiste la plupart du temps à évoquer la personne interrogée (au féminin) et l'enquêteur (au masculin) repose seulement sur un effet de simplification stylistique, de façon à ce que les pronoms permettent de distinguer les deux interlocuteurs et m'évitent d'avoir à répéter plus souvent encore l'enquêteur et l'enquêté. En fait, j'ai interrogé 20 hommes pour 18 femmes, et je suis moi-même une enquêtrice.

crain d'avoir mal compris. Il devra seulement prendre en compte, dans l'analyse de son corpus, le statut différent de ces nouvelles données.

L'entretien non-directif est donc une méthode reposant sur des principes et une pratique spécifiques. Le résultat obtenu, et donc les caractéristiques du discours enregistré, reflète ces spécificités. Il reste à trouver une méthode d'analyse adéquate, qui, tout en procédant selon le paradigme épistémologique choisi par le chercheur, permette à la fois de respecter la richesse du matériel rassemblé et d'en extraire des résultats présentables.

## **L'analyse qualitative des entretiens.**

Explorant "quelques fonctions de l'analyse qualitative en sociologie", Paul LAZARFELD classe les entretiens libres comme des indicateurs permettant d'accéder à des réalités - qu'il qualifie de "psychologiques" - non directement accessibles. Et il ajoute: "*Une question qu'on peut se poser à cet égard est de savoir dans quelle mesure l'interprétation des indicateurs doit rester un art ou peut devenir une science.*"<sup>32</sup>

Le développement des techniques d'analyse de contenu - puisque l'analyse de contenu est somme toute moins une méthode qu'un ensemble de techniques très diverses - se présente ainsi comme une tentative pour sortir l'analyse des données textuelles, parmi lesquelles les entretiens, du domaine de l'interprétation intuitive et pour lui donner un statut scientifique.

### Le développement des techniques d'analyse de contenu

Dans son manuel d'analyse de contenu<sup>33</sup>, Laurence BARDIN propose un historique du développement de ces différentes techniques. Elle situe les débuts de la méthode aux Etats-Unis, au début du siècle. L'Ecole de Journalisme de Columbia fait les premiers pas en multipliant les analyses de presse quantitatives sous couleur de rigueur scientifique. La Première Guerre Mondiale inaugure l'analyse de la propagande, qui sera largement développée 30 ans plus tard.

Dans les années 40-50, les études se multiplient, d'abord à la demande du gouvernement américain, puis sous l'influence des départements de science politique des universités américaines. De nombreux chercheurs se spécialisent en analyse de contenu, tandis que les domaines d'application se diversifient. A la fin des années cinquante, Bernard BERELSON pose les règles fondamentales de

---

<sup>32</sup>. Paul LAZARFELD: **Philosophie des sciences sociales**, Paris: Gallimard, 1970. Le chapitre "Quelques fonctions de l'analyse qualitative en sociologie" se trouve pp.318-360, et la citation p.328. Il s'agit de la traduction française d'un article paru en 1955.

<sup>33</sup>. Laurence BARDIN: **L'analyse de contenu**, Paris: P.U.F, coll. Le psychologue, 1977.

l'analyse de contenu dans un ouvrage célèbre<sup>34</sup>, lesquelles règles vont être rapidement et largement remises en cause aux Etats-Unis.

L'analyse de contenu connaît ensuite quelques années de purgatoire. Mais l'apport de nouveaux chercheurs venus d'horizons divers, posant de nouvelles questions et inaugurant de nouvelles techniques, lui procurent une seconde jeunesse. On assouplit alors l'exigence d'objectivité, souvent confondue avec la minutie fréquentielle, et on dépasse la visée descriptive pour prendre en compte l'inférence. Les techniques se diversifient, et apparaît notamment l'analyse des cooccurrences mise au point par C.E.OSGOOD.

A partir des années soixante, l'utilisation de l'ordinateur transforme considérablement le développement des techniques de l'analyse de contenu, lui conférant de nombreuses possibilités nouvelles. Elle devient à la fois moins rébarbative pour l'utilisateur, mais souvent plus opaque pour le novice. D'autres transformations sont induites par la rencontre avec la sémiotique et ses inspirateurs théoriques - dont la psychanalyse et le structuralisme - et la linguistique.

#### La critique sommaire des techniques traditionnelles d'analyse de contenu: contenu manifeste et fréquence

Depuis la codification méthodologique opérée par BERELSON, l'analyse de contenu a beaucoup évolué, tant sur le plan des questions, des techniques, des supports que des domaines d'application. Mais ces transformations sont longtemps passées inaperçues en dehors du continent américain, et en France notamment. Aussi en 1968, c'est encore à partir de la définition de BERELSON que Henri RAYMOND prend position par rapport à l'analyse de contenu.

*"Pour BERELSON, 'l'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication'. (...) Le contraste entre l'universalité de la méthode, applicable à tous les contenus, et les limites de fait qui sont les siennes explique les déceptions que l'on rencontre à*

---

<sup>34</sup>. Bernard R.BERELSON: **Content analysis in communication research**, Glencoe (Ill.): The Free press, 1952.

*vouloir appliquer l'analyse de contenu aux entretiens non-directifs: comment vouloir faire un système de ce qui est par principe peu systématique? Comment analyser quantitativement ce dont on ne dispose qu'en quantité limitée? Comment analyser objectivement ce qui vous met d'abord en contact avec une subjectivité? Ainsi les applications de la méthode se réduisent-elles dans le cas des entretiens non-directifs à une analyse par thèmes."*<sup>35</sup>

Effectivement, le recueil d'entretiens non-directifs a pour but d'accéder à la signification latente du discours, afin notamment de "reconstituer un système sous-jacent qui préside à l'organisation du discours manifeste."<sup>36</sup> N'étudier que le contenu manifeste n'a donc peu d'intérêt quand on traite ce type de matériel. D'une façon générale, l'analyse thématique est, bien qu'elle soit assez répandue, la méthode la moins propice à l'analyse des entretiens non-directifs<sup>37</sup>. Dès 1955, les chercheurs américains ont mis en cause la limitation de l'analyse au contenu manifeste de la communication. Le but assigné à la méthode devient alors l'étude des conditions de production du message, entendues au sens large, c'est-à-dire les caractéristiques psychologiques et/ou sociologiques de l'émetteur ainsi que les variables relatives à la situation de la communication. Le contenu manifeste du discours constitue l'ensemble des indicateurs à partir desquels l'analyste peut inférer des connaissances sur celui qui parle et son environnement.

Par ailleurs, la notion de fréquence, qui sous-tend la quantification des thèmes ou de toute autre unité codée, est elle aussi de peu d'intérêt lorsqu'il s'agit d'analyser

---

35. Henri RAYMOND: *Analyse de contenu et entretien non-directif: application au symbolisme de l'habitat*", in: *Revue Française de Sociologie*, IX, 1958, pp.167-179. La citation se trouve p.167. H.RAYMOND propose pour sa part une nouvelle méthode d'analyse, classée depuis elle aussi en analyse de contenu, et dénommée "analyse des relations par opposition" qui a pour objectif d'étudier les relations entre système matériel et système symbolique. Pour une présentation de cette méthode, voir le livre d'Alain BLANCHET et al.: **L'entretien dans les sciences sociales: l'écoute, la parole et le sens**, Paris: Dunod, 1985, cinquième partie.

36. Guy MICHELAT, Michel SIMON: *Classe, religion et comportement politique*, Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977, p.8.

37. Rodolphe GHIGLIONE et Benjamin MATALON ont, dans leur manuel: **Les enquêtes sociologiques: théorie et pratiques** (Paris: Armand Colin, coll.U, 1978), des mots très durs pour ce type d'analyse: "Bien sûr, il y a le vécu de l'analyste et son expérience du langage et de la méthode, mais il n'y a que ça et ce n'est pas suffisant. D'ailleurs, à analyser l'analyse thématique, on en arrive à la conclusion que seule l'expérience du codeur peut remplacer la double défaillance théorique et méthodologique (ce qui est un record car les analyses pèchent souvent par le premier type de défaillance, mais évitent assez bien le second). (...) Et pourtant... l'analyse thématique n'est qu'un métadiscours émis par le codeur sur le discours et personne ne peut analyser les conditions de production de ce métadiscours et son fonctionnement."



des entretiens non-directifs. Compter les apparitions d'un thème n'a de sens que si on postule qu'une fréquence élevée est l'indice de l'importance relative d'un thème par rapport à d'autres<sup>38</sup>. Si l'une des personnes que j'interroge aborde beaucoup plus souvent qu'une autre la question de l'intégration des immigrés, devrais-je en déduire pour autant que ce thème a pour elle plus d'importance que pour l'autre? C'est compter sans les phénomènes de censure:

*"Si l'on admet qu'il existe des mécanismes de blocage, de censure au niveau de l'expression individuelle, dus ou non, aux mécanismes de l'inconscient, il est vraisemblable que des éléments d'information importants n'apparaîtront peut-être que de façon fugitive et masquée. On peut même dire, comme dans la théorie de l'information, que plus faible est la probabilité d'occurrence d'un thème, plus grande est la quantité d'information qu'il apporte."<sup>39</sup>*

Sans aller jusqu'à postuler, comme semble le proposer Guy MICHELAT, une relation inversement proportionnelle entre fréquence et caractère significatif, on peut quand même reconnaître que la mesure des fréquences thématiques n'est pas nécessairement l'information la plus intéressante dans le cas d'entretiens non-préstructurés. En fait, les promoteurs de l'analyse de contenu ont également perçu les problèmes posés par l'utilisation quasi exclusive des fréquences comme base de l'interprétation. Laurence BARDIN rapporte comment l'opposition entre procédures "quantitatives" et procédures "qualitatives" a suscité un débat passionné aux Etats-Unis, dans les années cinquante. Ce débat a conduit à mettre au point différentes règles "d'énumération", les unes à base de fréquence (fréquences simples, fréquences pondérées, prise en compte de l'intensité et de la direction des indices retenus), les autres fonctionnant sur d'autres critères, tels que: présence ou absence d'un élément, ordre d'apparition, cooccurrence entre plusieurs

---

<sup>38</sup>. Sans compter la difficulté pratique qu'on aura à utiliser la fréquence. Car quel indicateur retenir? La fréquence absolue n'a pas de sens pour des textes de longueur variable, les entretiens ayant eux-mêmes des durées différentes. Il faudrait donc choisir un critère de pondération. Lequel? Il faudrait s'inspirer des divers raffinements des techniques quantitatives d'analyses de contenu qui prévoient, pour ce qu'ils nomment "énumérations", une grande variété de modes de calcul.

<sup>39</sup>. Guy MICHELAT: "Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie", in: Revue Française de Sociologie, vol.XVI, 1975, pp.229-247. La citation se trouve p.238.

unités d'enregistrement. Mais ces raffinements ne règlent pas la question. Ainsi R.GHILIONE et B.MATALON soulignent, dans leur manuel, les difficultés théoriques que l'on peut rencontrer en utilisant la procédure minimale d'énumération, c'est-à-dire la présence/absence d'une unité, dans le cas d'entretiens non-directifs:

*"Toutefois, dans le cas des entretiens, et en particulier des formes les plus non-directives, un problème spécifique apparaît: celui de la non-occurrence d'un trait. (...) Lorsqu'aucune question n'est posée, l'absence d'occurrence d'un trait dans un entretien est plus ambiguë [que dans le cas d'un questionnaire]; en plus de toutes les raisons qui pourraient amener une personne à ne pas répondre à une question précise, il n'est pas possible d'exclure que le déroulement d'un entretien comporte des aspects contingents, qui peuvent orienter la chaîne associative vers certains thèmes plutôt que vers d'autres, ou des blocages inconscients, etc., sans qu'il nous soit possible, le plus souvent, de distinguer ces différents cas." 40*

Dans le cas d'un entretien suffisamment long et approfondi, on supposera que ce sont plutôt les blocages que l'aspect contingent qui conditionnent la non apparition de certains traits. Mais le problème demeure.

Si l'on prend en compte tous ses raffinements, l'analyse de contenu semble regrouper un tel nombre de techniques diversifiées qu'il paraît difficile, pour le sociologue, de ne pas y trouver chaussure à son pied. Laurence BARDIN définit ainsi l'ensemble des procédures relevant de l'analyse de contenu: *"Un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages."*<sup>41</sup>.

Quelle est donc la caractéristique commune à ces techniques qui m'a fait leur préférer une autre procédure d'analyse? C'est ce qui se cache derrière les "procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages", à savoir le découpage et le codage des textes.

---

40. **Les enquêtes sociologiques**, op.cit., pp.200-201.

41. L.BARDIN: **L'analyse de contenu**, op.cit., p.43.

## Difficultés fondamentales de l'analyse de contenu appliquée aux entretiens non-directifs: découpage et codage

Toute technique d'analyse de contenu<sup>42</sup> utilise une forme de codage, laquelle nécessite un découpage du texte en "unités d'enregistrement" qui peuvent être de taille et de nature (sémantique ou linguistique) variables. Or on a vu que si on se donne la peine de recueillir des entretiens non-directifs, c'est dans le but d'observer comment les personnes interrogées structurent le champ ouvert par la consigne. On ne cherche donc pas seulement à obtenir une liste de thèmes se rapportant au sujet de l'étude, mais plutôt un ensemble de propositions liées entre elles. Quelque soit le raffinement de la méthode, toute analyse consistant à découper le texte de l'entretien par unités de significations pour les étudier de façon autonome perd la richesse spécifique du matériel rassemblé.

Laurence BARDIN ironise gentiment sur les sociologues inspirés par le structuralisme: *"Il y avait de la manie de collectionneur derrière l'analyse fréquentielle. Il y a, dans l'analyse à caractère structural, un goût pour le jeu de meccano: démonter le mécanisme, expliquer le fonctionnement et... retrouver les mêmes rouages ou le même moteur, quelles que soient la forme de l'horloge ou la couleur de la carrosserie."*<sup>43</sup>

La procédure d'analyse que j'ai utilisée trouve elle aussi une partie de son inspiration dans l'oeuvre de Claude LEVI-STRAUSS. Puisqu'il s'agit de faire apparaître des structures de représentations, de pensées, de raisonnement, est-il judicieux de procéder, comme on le fait en analyse de contenu, en démontant toutes les pièces, en les codant, les énumérant, les catégorisant, pour ensuite s'affairer longuement à remonter le tout? N'est-il pas plus simple de tenter d'abord de restituer chaque structure individuelle, en s'efforçant de la "découvrir" au coeur

---

<sup>42</sup>. L'analyse de l'énonciation, mise au point par Marie-Christine d'UNRUG est l'exception qui confirme la règle. Elle vise à étudier le discours comme un "acte de parole" en restituant la dynamique de l'entretien et les figures de rhétorique qui le constitue. Mais ce type d'analyse est le plus souvent complété par une analyse thématique de type traditionnel. Pour une présentation de l'analyse de l'énonciation, voir M.C.d'UNRUG: **Analyse de contenu et acte de parole**, Paris: Delarge (Ed.Universitaires), 1974.

<sup>43</sup>. L.BARDIN: **L'analyse de contenu**, op.cit., pp.209-210.

de l'entretien, puis de confronter les schémas individuels pour inférer, à travers l'observation des récurrences, des modèles collectifs? C'est à partir de ce principe que procède Guy MICHELAT.

La procédure mise au point par Guy MICHELAT<sup>44</sup>

Les analyses purement qualitatives - disons, interprétatives - d'entretiens non-directifs sont courantes. Mais rares sont ceux qui ont tenté d'en formaliser la démarche. Guy MICHELAT l'a fait notamment à la faveur du travail en commun avec son collègue Michel SIMON. En plus du désir d'ordonner les différents moments du travail, sa procédure répond à la nécessité de pouvoir communiquer entre eux, sous une forme simple, mais sans recourir à la paraphrase, les interprétations que chacun pouvait avoir d'un entretien.

Les principes sur lesquels repose l'analyse sont simples. On considère que tout à un sens, tant dans l'entretien lui-même - on retranscrira de façon à pouvoir en tenir compte les hésitations, les silences, les sourires, etc. - que dans les conditions dans lesquelles il a été recueilli. Et tout a un sens "en contexte", c'est-à-dire que chaque élément d'un entretien n'a de sens qu'avec le reste de l'entretien, compte tenu des caractéristiques du locuteur et en relation avec ce qui apparaît dans les autres entretiens. Enfin ce sens n'est pas donné: "*(...) nous considérons les entretiens non-directifs comme une production de symptômes qu'il nous appartiendra d'interpréter et d'organiser, et qui souvent se présenteront sous forme de "détails". Cette importance du détail est attestée à la fois par FREUD et par LEVI-STRAUSS, dans leurs modes d'analyses respectifs.*"<sup>45</sup>

On notera ici que si la démarche d'interprétation emprunte à la psychanalyse, les phénomènes qui nous intéressent sont des phénomènes sociaux. Lorsqu'une des personnes de mon échantillon exprime dans l'entretien un malaise, une

---

44. Il en a présenté les principaux traits dans l'article déjà cité à propos de la méthodologie de l'entretien non-directif: "Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie", in: Revue Française de Sociologie, vol.XVI, 1975, pp.229-247.

45. G.MICHELAT, *ibid.*, p.239.

incapacité à "trouver une place" dans la société, à s'engager, mon travail n'est pas de rechercher quelles sont les caractéristiques psychologiques qui expliquent son retrait, mais bien de comprendre ce qui, dans sa trajectoire sociale et idéologique a conduit à former les barrières qu'elle maintient entre elle et son environnement.

L'analyse se fait en deux temps: on étudie d'abord chaque entretien pour lui-même, avant de procéder à l'interprétation de l'ensemble du corpus.

### L'analyse par entretien

Ayant mémorisé toutes les données dont on dispose sur les conditions dans lesquelles il s'est déroulé, on commence par lire et relire un entretien de façon à s'en "imprégner". Il s'agit en quelque sorte de revivre la situation d'entretien, de se mettre à nouveau à l'écoute de celui qui parle afin de le comprendre, afin d'essayer de penser "comme lui". Ce faisant, on entre déjà dans l'interprétation. A force de s'imprégner du contenu manifeste, on en vient à percevoir, derrière des mots, des silences, des hésitations, d'autres mots, d'autres hésitations, d'autres significations; et on commence à s'interroger sur l'absence, dans le discours manifeste, de chaînes de significations, de liaisons entre des éléments qui pourtant font du sens ensemble.

On s'efforce ensuite, par condensations successives, de résumer l'entretien, souvent d'abord en 80 à 60 unités de signification, qu'on tâche progressivement de ramener à une trentaine. On reprend précisément le vocabulaire utilisé par la personne interrogée. La règle veut que l'ensemble des propositions rende compte de la totalité de l'entretien. C'est une règle impérative: l'analyste s'interdit de rejeter quoique ce soit sous prétexte que la proposition lui paraît "hors champ"<sup>46</sup>.

---

<sup>46</sup>. On voit bien ici ce qui distingue l'analyse des entretiens non-directifs de recherche des études de motivations, ou l'enquêteur part avec la consigne de "recentrer" l'entretien autant que nécessaire et ou celui qui l'analyse opère sélectivement le tri entre ce qui est dans le sujet et ce qui n'y est plus (autrement dit, entre ce qui peut intéresser le client et le reste).

*"L'expérience montre justement que ce qui a l'air "en dehors du champ" possède souvent une importance capitale."*<sup>47</sup>

Cette entreprise - rendre compte exhaustivement d'un entretien d'une à deux heures en une trentaine de propositions - est moins malaisée qu'il n'y paraît si on se souvient de ce qui a été dit à propos de la structure d'un entretien non-directif. Etant donné le raisonnement "en spirale" auquel donne lieu ce type d'interrogation, on retrouve à plusieurs moments de l'entretien les mêmes idées, plus ou moins développées. On n'a donc qu'à retenir l'expression la plus précise, celle où l'idée apparaît le plus clairement dans ses relations avec les autres unités de signification.

Ayant vérifié, par une relecture attentive, que le résumé n'a rien perdu de la substance du discours, on procède à une représentation graphique de l'organisation de ces unités de signification. Il s'agit de représenter, sur une même feuille<sup>48</sup>, l'ensemble des propositions retenues, en précisant les liens qui les unissent, autrement dit, en reconstituant la cohérence du discours. D'une certaine façon, la notion de centralité remplace, dans ce type d'analyse, la notion de fréquence comme indicateur éventuel de significativité. Lorsqu'une idée se trouve à l'intersection de plusieurs chaînes de signification, on peut supposer qu'elle est "particulièrement significative", au sens où elle donne plusieurs clefs pour pénétrer dans le système de pensée de la personne qui parle. L'hypothèse de cohérence, qui se traduit pratiquement par le fait qu'il n'y a pas de rupture dans le schéma obtenu, n'interdit pas la coexistence de propositions apparemment contradictoires. Comme

---

47. Guy MICHELAT: "Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie", op.cit., p.243.

48. Le nombre de 30 propositions est notamment ajusté sur ces contingences matérielles. Au-delà d'une quarantaine de propositions, le schéma devient illisible. Bien entendu, 30 n'a rien d'un nombre fétiche, certains entretiens nécessiteront un peu plus, d'autres un peu moins de propositions. Mais là encore, "à l'expérience", la proportion se révèle efficace pour rendre compte de l'essentiel. D'ailleurs, à la relecture, j'ai constaté que J.M.DONEGANI, G.MICHELAT et M.SIMON, dans le rapport: **Représentations du champ social, attitudes politiques et changements socio-économiques** (rapport C.O.R.D.E.S, multigr.), recommandaient de résumer chaque entretien en un quarantaine de propositions! En fait, on constate que l'on hésite souvent entre différents schémas, plus ou moins détaillés, et que la forme définitive de certains schémas individuels n'est acquise qu'en fin d'analyse.

l'explique Jean-Marie DONEGANI, qui a utilisé à plusieurs reprises ce type d'analyse:

*"Dans un entretien non-directif les séquences verbales recueillies ne sont pas susceptibles d'entrer en contradiction les unes avec les autres. Plus exactement, puisque par définition, toutes les déclarations de l'enquêté sont significatives, puisque l'on postule que tout le matériel est signifiant, la contradiction apparente entre deux déclarations tenues à des moments différents de l'entretien révèle seulement l'ambivalence que revêt, pour la personne interrogée, l'objet de l'exploration. (...) Plus généralement, l'apparition de contradictions dans les propos d'un enquêté vient souvent du déroulement même de l'exploration: elle est le signe que l'exploration change de niveau, devient plus profonde."<sup>49</sup>*

La méthode a l'avantage de rendre compte de la façon dont les personnes interrogées gèrent ces contradictions apparentes. Parfois, au cours de l'entretien, le locuteur prend conscience d'une contradiction et s'en explique. Mais ce n'est pas souvent le cas puisqu'elles interviennent à des moments différents de l'entretien, à des niveaux de profondeur différents. Comme l'enquêteur s'interdit d'attirer dessus l'attention de celui qu'il interroge<sup>50</sup>, c'est en reconstituant l'organisation paradigmatique du discours qu'on comprend comment le tout s'articule de façon cohérente. Une des sources de ces contradictions est l'appartenance multiple des individus à des milieux culturels porteurs de significations concurrentes.

On procède ainsi pour chaque entretien. Entre, on fait une pause afin que le mode de pensée de l'un, dont on s'est longuement imprégné, ne vienne pas fausser l'interprétation du suivant. Lorsque tous les schémas individuels sont établis, on peut commencer à rechercher des modèles<sup>51</sup>.

---

<sup>49</sup>. J.M.DONEGANI: La liberté de choisir: pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain, Thèse présentée en vue du Doctorat d'Etat en science politique, Paris: Institut d'Etudes Politiques, Mai 1990. Le texte cité se trouve pp.41-42.

<sup>50</sup>. Pointer la contradiction amènerait sans doute souvent le locuteur à prendre position en faveur d'une des propositions; alors qu'à l'évidence, tous les individus sont porteurs de contradictions. On ne peut essayer de comprendre leurs comportements qu'à condition de les prendre en compte.

<sup>51</sup>. En fait, la succession absolue des séquences est pratiquement intenable. au fur et à mesure que l'on avance dans les entretiens individuels, il est impossible de ne pas remarquer que certaines façons de penser "se ressemblent", que certaines chaînes de significations réapparaissent dans plusieurs entretiens; il est donc impossible de ne pas anticiper sur la deuxième phase de l'interprétation.

## Traitement collectif: établissement des modèles

Le passage de l'analyse individuelle à l'analyse sur la totalité du corpus ne va pas sans poser problème.

*"Lorsqu'on analyse un ensemble d'entretien, cette homogénéité [du corpus] n'est certainement pas assurée, comme on pourrait dans certains cas admettre qu'elle l'est, dans les différents articles d'un même journal, par exemple. (...) Souvent, le problème est escamoté: on traite, sans justification, l'ensemble du corpus comme un texte unique. (...) Dans les analyses de contenu classiques on essaie de traiter ce problème en distinguant les analyses "verticales" et "horizontales". (...) Ces deux types d'analyse, simultanément, constituent bien un mode d'approche de notre problème, mais il reste tout à fait partiel, puisqu'on se contente de deux découpages particuliers du matériel, sans en obtenir une vue globale véritable.*

*La recherche de types idéaux tente de répondre à ce souci de globalité: en décrivant les types, avec leur cohérence interne, on rend chaque individu plus intelligible par sa relation aux différents types qui servent de points de référence. (...) Malheureusement, malgré l'usage brillant, et convaincant, qu'a fait Max WEBER de la méthode des types idéaux, il est resté très peu explicite sur la manière de les construire, et les applications ultérieures de la méthode relèvent plus de l'habileté du chercheur, de son savoir-faire, que d'une méthodologie communicable."<sup>52</sup>*

La procédure élaborée par Guy MICHELAT vise bien à la constitution d'une typologie, à une série de modèles de raisonnements qui retracent différentes façons de penser, culturellement déterminées, autour du thème de l'exploration.

*"Au terme de cette analyse, ce que nous trouvons ce sont des parties des modèles culturels correspondant à la société globale et aux différents groupes et sous-groupes. (...) Le modèle auquel nous parviendrons<sup>53</sup> rendra compte de l'ensemble des cheminements de ce raisonnement [le "raisonnement sous-jacent"] qui sera propre à une culture donnée, avec des embranchements différents, des sous-modèles propres à certaines sous-cultures; il fait apparaître en tous cas la partie du système culturel rattachée au thème de l'exploration."<sup>54</sup>*

Il n'est pas facile d'exprimer exactement comment on arrive à établir les modèles définitifs. Quant à parler de "types-idéaux", tout dépend du degré de systématisation auquel on conduit l'analyse. Les modèles sont obtenus de façon empirique, c'est-à-dire sans grille d'analyse préalable, à partir du rapprochement des

---

52. R.GHIGLIONE, B.MATALON: **Les enquêtes sociologiques**, op.cit., pp.193-199.

53. C'est à dire en fait l'ensemble des modèles ou des schémas collectifs.

54. Guy MICHELAT: "Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie", op.cit., p.240.



schémas individuels. On cherche, par delà des vocabulaires, des modes d'expression ou plus largement des rapports à la parole différents, à reconstituer des organisations de propositions cohérentes - au sens envisagé plus haut - et irréductibles les unes aux autres, permettant de rendre compte de la façon dont le sujet est élaboré dans l'ensemble des entretiens. On commence par étudier ensemble les schémas qui "se ressemblent", ou plutôt qui comportent des chaînes communes de signification. Par moment, on procède par déduction pour tenter de rassembler différentes branches d'un même raisonnement. Puis on retourne aux schémas individuels, aux textes des entretiens, pour vérifier que la déduction n'est pas abusive, mais plausible.

Rares sont les entretiens qui participent dans leur entier à l'élaboration d'une seule structure de représentations. La plupart, au contraire, relèvent de plusieurs modèles, témoignant de ce que les individus participent de plusieurs cultures. On trouvera parfois dans un entretien la chaîne de signification qui manquait à un autre pour être plus intelligible - on voit s'appliquer là le principe selon lequel tous les éléments du corpus ont du sens ensemble. La construction s'opère par tâtonnements, par un va-et-vient constant entre les schémas individuels, les embryons de modèles, et les retours aux textes des entretiens. J'ai plaisir à rappeler ici la jolie phrase de Claude LEVI-STRAUSS, qui évoque bien ce qui se passe: "*Des filaments épars se soudent, des lacunes se comblent, des connexions s'établissent, quelque chose qui ressemble à un ordre transparait derrière le chaos.*"<sup>55</sup>

Peu à peu, le modèle final, c'est-à-dire les quelques schémas collectifs, se stabilise. On vérifie la cohérence interne de chaque schéma, et surtout, on retourne encore aux textes pour vérifier que l'ensemble du corpus trouve sa place dans l'interprétation finale. Le résultat se présentera donc sous forme de quelques

---

<sup>55</sup>. Cette citation, extraite de: **Le cru et le cuit** (Paris: Plon, 1964, p.11) est déjà utilisée par Nona MAYER dans sa thèse sur: **Les classes moyennes indépendantes dans la vie politique: le cas des petits commerçants français** (thèse pour le Doctorat d'Etat de science politique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, sept.1983), pour essayer de rendre compte de la même procédure d'analyse.

schémas représentant un ensemble de propositions organisées entre elles, que l'on commentera et illustrera à l'aide d'extraits d'entretiens.

Les schémas représentant des modèles ressemblent aux schémas individuels des entretiens. Comme eux, on peut les lire dans tous les sens. Les liens qui unissent des propositions entre elles ne sont pas des liens de causalité, même si ils permettent de retrouver la structure logique du système de représentations, mais des liens sémantiques ou symboliques. Ces schémas illustrent au sens propre les représentations du thème étudié. Mais contrairement aux schémas individuels, ils sont constitués par des propositions, le plus souvent réécrites, qui synthétisent, par delà les différences, des significations communes à différents entretiens.

Mais ces schémas sont illisibles tels quels. Ils constituent surtout l'ossature, la structure d'un texte, qui redonne à ces représentations le relief, la densité, la diversité et la complexité que la schématisation fait disparaître. Ce texte emprunte, autant que faire se peut, au style des entretiens. Chaque proposition du schéma est reprise, développée et illustrée par des extraits d'entretiens dont on s'efforce de montrer l'interprétation qui en est faite. Les individus disparaissent pour laisser place à des fragments de discours<sup>56</sup>. Leurs caractéristiques sociales ne sont citées que tant qu'elles sont nécessaires à l'interprétation d'une citation. Elles interviennent à ce stade comme des éléments du contexte indispensable à la compréhension du discours recueilli, plus qu'à son explication.

Les citations sont choisies d'abord en fonction de leur sens. Mais on a le plus souvent le choix entre plusieurs citations pour illustrer un même moment d'un modèle. Pour éviter de tomber dans le critère esthétique, qui privilégie certains rapports à la parole et, derrière elle, certaines catégories sociales au détriment d'autres, on tente de diversifier le plus possible les sources de ces citations. Mais il faut bien reconnaître qu'au terme de la présentation des modèles, certains

---

<sup>56</sup>. Les citations sont précédées du prénom, fictif, attribuée à chaque personne interrogée. L'analyse, ou la reconstruction, faite ici s'oppose bien au mode explicatif défendu par Pierre BOURDIEU qui épingle ce procédé sous le terme générique des "sociologies au magnétophone" (cf. **La misère du monde**, op.cit., p.916).

entretiens sont cités beaucoup plus fréquemment que d'autres, et que la qualité de l'expression est sûrement l'élément le plus déterminant à ce propos.

Cette procédure d'analyse, on l'a vu, ne se veut pas une technique d'analyse de contenu. Pourtant, elle remplit largement la fonction principale que Laurence BARDIN assigne à cette méthode:

*"L'intérêt majeur de cet outil polymorphe et polyfonctionnel qu'est l'analyse de contenu réside - outre ses fonctions heuristiques et vérificatives - dans la contrainte qu'elle impose d'allonger le temps de latence entre les intuitions ou hypothèses de départ et les interprétations définitives. Jouant le rôle de "techniques de rupture" face à l'intuition facile et hasardeuse, les analyses de contenu obligent à marquer un temps entre le stimulus-message et la réaction interprétative."<sup>57</sup>*

La procédure d'analyse utilisée ici n'est possible qu'à condition de disposer de temps. La première phase de construction des schémas individuels requiert déjà plusieurs mois de travail<sup>58</sup>. Quant à l'établissement des modèles collectifs, le temps nécessaire est imprévisible. Le fait de retourner constamment aux textes originaux allonge nécessairement la procédure puisque ceux-ci représentent plusieurs centaines de pages dactylographiées. Enfin la phase de rédaction, et donc de description des modèles, à laquelle on procède alors que l'on croit avoir atteint un degré acceptable de stabilisation des schémas, constitue pratiquement un troisième temps de l'analyse. Le choix des extraits impose de revenir à l'ensemble du corpus, et l'interprétation de chaque citation fait apparaître toutes les approximations dans l'interprétation que l'aspect synthétique du schéma avait permis d'occulter. Dans mon cas, en tous cas, ce "troisième temps" m'a conduit à transformer sensiblement la forme des modèles.

---

<sup>57</sup>. L.BARDIN: **L'analyse de contenu**, op.cit., pp.8-9.

<sup>58</sup>. Il faut compter 3 à 4 jours par entretien, et l'on doit éviter de les enchaîner les uns aux autres. Sachant qu'on a analysé 38 entretiens, cela représente donc plus de 3 mois à temps plein. Sans compter que ces schémas ne sont pas toujours définitifs. La mise en perspective des différents entretiens conduit parfois à ré-interpréter certains d'entre eux, et donc à réviser le schéma qui le résume.

## BIBLIOGRAPHIE:

- Actes de la recherche en sciences sociales, 1986 : « L'illusion biographique », n°62-63, 1986.
- Laurence Bardin : L'analyse de contenu, Paris: P.U.F, coll. Le psychologue, 1977.
- Stéphane Beaud : « L'usage de l'entretien en sciences sociales », Politix n°35, troisième trimestre 1996, dossier « questions d'entretien », p.226-257.
- Stéphane Beaud, Florence Weber : Guide de l'enquête de terrain, Paris, La Découverte, 1998.
- Alain Blanchet et al. : L'entretien dans les sciences sociales: l'écoute, le sens et la parole, Paris: Dunod, 1985.
- Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron : Le métier de sociologue, Préalables épistémologiques, Paris: Mouton, 1983 (4ème édition. Edition originale 1968)
- Pierre Bourdieu dir. : La misère du monde, Paris: Editions du Seuil, coll. Libre examen, 1993.
- Hélène Chamboredon et alii : « S'imposer aux imposants », in Genèses, n°16, juin 1994.
- Jean-Marie Donegani : La liberté de choisir. Pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain, Paris: Presses de la F.N.S.P, 1993.
- Sophie Duchesne : Citoyenneté à la française, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- Sophie Duchesne : « Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations », Politix n°35, troisième trimestre 1996, dossier « questions d'entretien », p.189-206.
- Clifford Geertz : Savoir local, savoir global, Paris: P.U.F., 1986.
- Rodolphe Ghiglione et Benjamin Matalon : Les enquêtes sociologiques: théorie et pratiques, Paris: Armand Colin, coll.U, 1978.
- Liliane Kandel : « Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non-directif, et sur les études d'opinion », Epistémologie Sociologique, vol.13, premier semestre 1972, pp.25-46.
- Jean-Claude Kaufmann : L'entretien compréhensif, Paris, Nathan, 1996.
- Bernard Lacroix : « Objectivisme et construction de l'objet dans l'instrumentation sociologique par entretien. Réflexions en marge et à propos d'une "pré-enquête jeunes" réalisée à l'ANPE », L'Aquarium, n°8, printemps 1991, pp.16-54.
- Jean-Baptiste Legavre, « La 'neutralité' dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence » in : Politix n°35, troisième trimestre 1996, dossier « questions d'entretien », p.207-225.
- Rémi Lenoir : « Le sociologue et les magistrats. Entretiens sur la détention provisoire » in Genèses, 22, 1996.
- Nonna Mayer : La boutique contre la gauche, Paris: Presses de la F.N.S.P., 1986.

- Nonna Mayer : « L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de La Misère du monde », *Revue française de sociologie*, 1995, XXXVI, pp.355-370.
- Guy Michelat : « Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie », *Revue Française de Sociologie*, vol.XVI, 1975, pp.229-247.
- Guy Michelat, Michel Simon : *Classe, religion et comportement politique*, Paris: Presses de la F.N.S.P. et Editions sociales, 1977.
- Jean Claude Monod : « Les deux mains de l'Etat. Remarques sur la sociologie de la misère de Pierre Bourdieu », *Esprit*, n°214, aout-septembre 1995, pp.156-171.
- Fritz J. Roethlisberger, William J. Dickson and Harold A. Wright : *Management and the Worker* (an Account of a Research Program Conducted by the Western Electric Company, Hawthorn Works, Chicago), Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 1947.
- Carl R. Rogers : « The Non-Directive Method as a Technique for Social Research », *American Journal of Sociology*, n°50(4), jan.1945, pp.279-289.
- Carl R. Rogers et Marian G. Kinget : *Psychothérapie et relations humaines. Théorie et pratique de la thérapie non-directive*, Paris: Nauwelaerts, 1962.
- Michel Simonot : « Entretien non-directif, entretien non-prestructuré: pour une validation méthodologique et une formalisation pédagogique », *Bulletin de psychologie*, 1979, tome XXXIII, n°343, pp. 155-164.